

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2016

Le Conseil municipal s'est réuni le 26 mai 2016, à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour.

Information sur l'attribution de marchés de travaux :

Réaménagement de la rue Marcel Bouguen :

Lot n° 1 Voirie : Eurovia 233 688,40 € HT. Lot n° 2 Réseaux eaux : Marc 253 380,00 € HT.

Réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique sur le complexe sportif de Kervéguen :

Lot n° 1 Terrassement, voirie, clôtures et équipements sportifs : Sparfel/Kerleroux 842 366,63 € HT.

Lot n° 2 Eclairage : Bouygues Energies et services 84 750,00 € HT.

Subventions 2016 aux associations : attribution des subventions à l'unanimité pour un montant total de 99 796,65 € dont : Ecoles, enfance, jeunesse (9 083 €) ; Sport (73 606,20 €) ; Culture (12 180 €) ; Social (3 519,45 €) ; Environnement, divers (1 408 €).

Demande de subvention pour le réaménagement de la rue Marcel Bouguen : unanimité pour solliciter un financement au titre de la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière.

Avis sur la nouvelle demande d'autorisation d'exploiter une installation de maturation et d'élaboration des mâchefers dans la ZAC de Penhoat présentée par la société Scorvalia dans le cadre de l'enquête publique prescrite par le Préfet du Finistère du 4 avril au 12 mai 2016. Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis défavorable sur le dossier présenté en l'état et se prononce pour la poursuite de l'activité sur le site avec réserves relatives au traitement du surplus d'eau et des poussières, l'étanchéité de la plateforme, les aménagements paysagers et le trafic routier –bruit.

Cession d'un terrain dans le lotissement artisanal de Callac : approbation unanime de la cession par la Commune à l'entreprise DGE de la parcelle cadastrée YW 243, sise rue Branly, zone d'activités de Callac, pour une contenance de 2128 m². Le prix fixé dans ce lotissement est de 12 € hors taxes le m², soit un prix pour cette parcelle égal à 25 536 € hors taxes.

Approbation unanime de la signature de la charte de gouvernance pour la gestion des procédures de modification et de révision des documents d'urbanisme communaux entre la Communauté de Communes du Pays des Abers et la Commune de Plabennec.

Convention avec la Ville de Brest pour l'accès à la fourrière animale du Minou : unanimité.

Convention entre la Commune et le comité de jumelage pour l'organisation d'un séjour de jeunes à Waltenhofen du 20 au 29 juillet 2016, attribution d'une subvention et fixation de tarif : unanimité (7 abstentions).

Avenant au projet éducatif territorial : modification des taux d'encadrement et refacturation des temps d'activités périscolaires (TAP) aux élèves hors Commune de Plabennec (sauf conventionnement et participation financière de la commune de domicile). Unanimité (7 abstentions).

Tarifs des services périscolaires et extrascolaires. Les tarifs suivants sont modifiés : repas maternelle 3,50 € ; création de tarifs spécifiques restauration scolaire, accueil périscolaire et TAP pour les élèves des communes non conventionnées ; réévaluation (+ 1 %) des tarifs de l'accueil de loisirs. Les autres tarifs restent inchangés. Approbation à la majorité (7 contre).

Tarifs du service culturel. Les modifications suivantes sont adoptées à la majorité : mise à disposition gratuite une fois par an de l'espace culturel aux associations culturelles qui organisent des manifestations ; création de tarifs spécifiques pour les caisses locales des sociétés mutualistes et pour des séances de cinéma ; application aux comités d'entreprises des tarifs réduits pour les spectacles. Maintien des autres tarifs.

Tarifs du Cyberspace (ateliers d'initiation à l'informatique, internet, photo, tablette, vidéo, etc. pour adultes et adolescents) **et de la bibliothèque municipale** : approbation unanime pour la réévaluation des tarifs inchangés depuis janvier 2014.

Unanimité pour l'évolution de certains **tarifs divers** : confection de bateaux (trottoirs), chiens en divagation (frais de capture et de chenil), photocopies et pour la création d'un tarif pour mise à disposition de la machine à peinture routière.

Modification de la régie de recettes pour évènements culturels pour l'encaissement des paiements par carte bancaire **et de la régie d'avances animation jeunesse** pour le paiement de certaines dépenses par carte bancaire. Unanimité.

Recrutement de deux contrats uniques d'insertion- C.A.E. pour une durée d'un an (renouvelable une fois), l'un au service périscolaire à temps complet à compter du 8 septembre 2016 et l'autre au Multi-accueil à temps non complet (20/35^{ème}) à compter du 22 septembre 2016. Approbation unanime.

Indemnisation de stagiaires à l'Accueil de loisirs : unanimité pour confirmer et approuver l'attribution d'une indemnité dans le cadre du stage pratique Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Approbation à l'unanimité de l'attribution d'une **indemnité forfaitaire de déplacements internes à la résidence administrative** à deux agents exerçant des fonctions itinérantes.

Convention entre la Commune et l'Association Les Genêts d'Or pour la réalisation de travaux d'aménagement aux abords du terrain synthétique sur le complexe sportif de Kervéguen : unanimité (7 abstentions).

Convention de servitude au profit du Syndicat Mixte Mégalis pour l'implantation d'un « shelter » de fibre optique (12,85 m²) sur une propriété de la Commune, en fond du parking à l'arrière de la Maison des Bruyères. Unanimité.

Dénomination de voie : unanimité pour la dénomination « impasse Becquerel » d'une voie située zone d'activités de Callac.

Désignation au comité du Syndicat mixte des eaux du Bas-Léon : à l'unanimité, le Maire est désignée en tant que représentante titulaire de la Commune.